



Point de situation septembre 2020

Côté Négo : C'est le *statu quo* !

Aucune avancée significative n'est à signaler à l'issue de la 4^{ème} réunion de Négo PNT: la Direction déroule le calendrier et poursuit dans ses errements, à savoir :

- imposer la sélection AF comme seul moyen de « reclassement »,
- inclure la fermeture des bases et la fermeture du secteur CRJ dans le PDV/PSE,
- proposer des indemnités de départ ridiculement basses,
- catégoriser les PNT en scindant les CDB/OPL ,
- déclasser des CDB en OPL avec des baisses de salaires ...

Dans ce contexte gravissime, la logique voudrait que des réunions de négociations se déroulent en plénière avec l'ensemble des OSR (PNT, PNC et PS), tous autour de la table ??? Pourtant, aucune réunion de ce type n'a été encore réalisée à ce jour ! Chaque catégorie de personnel a été convoquée séparément. Sauf que pour les PNT, les négociations sur les curseurs (indemnités, primes d'incitation au départ anticipé, les GP, etc...) n'ont pas encore abouti à cause des divergences profondes sur les procédures déloyales rappelées ci-dessus.

Pour valider un projet PDV/PSE d'une telle ampleur, il faudrait libérer autant de dates que nécessaire pour obtenir un véritable accord et non pas se satisfaire de 5 petites réunions programmées en heures de bureau « 09h30-18h00 » ... leur but est de passer *in fine* en unilatéral ???

Sur demande de toutes les OSR, des séances plénières inter-catégorielle devrait être programmées, mais pas avant novembre, juste avant la diffusion du plan à la DIRECCTE.

Pour inciter à faire partir les plus anciens, il faudrait une véritable enveloppe permettant des indemnités et des allocations attractives ... **ce n'est pas le cas aujourd'hui** ! Les dirigeants de HOP devront aller chercher l'enveloppe suffisante pour **faciliter les départs volontaires**. Aujourd'hui, au vu de ce qui est proposé, il est évident que les plus anciens préféreront attendre jusqu'au bout et ce sont les plus jeunes qui seront contraints à partir. Cela va à l'encontre de l'intérêt de l'entreprise !

Concernant l'APLD

Dans un contexte où les avions de HOP sont bien sollicités, eu égard au faible remplissage des coques AF, où la reprise des vols moyens et long courrier est de plus en plus hypothétique, la priorité de nos dirigeants reste la réduction drastique de notre flotte et de nos effectifs au lieu de faire valoir notre rôle essentiel pour les deux prochaines années ; il faut préserver notre trésorerie avec l'adhésion au nouveau dispositif d'APLD mis en place au 31 juillet dernier par le nouveau gouvernement ! La CFDT et le SPL la réclame depuis le mois de juin.

Les dirigeants d'Air France l'ont enfin admis en débutant des négociations ce mois-ci avec les OSR, concernant la mise en place de l'APLD : Anne Rigail l'évoque dans sa dernière com. Ceux de HOP vont donc pouvoir suivre et PO Bandet commence effectivement à l'envisager ! Mieux vaut tard que jamais.

Une réunion d'information est programmée le 01er octobre, de 10h à 12h ... un créneau de deux heures pour évoquer la survie de notre compagnie !!! Bref, nous ne lâcherons rien !



Point de situation septembre 2020

Concernant Transavia

Le transfert d'activité vers Transavia est déjà acté par Air France, sans consulter les dirigeants de HOP ni les OSR concernées.

Vous l'aviez remarqué avec l'abandon, dès le mois de juin, de la plate-forme d'Orly sans que TO puisse récupérer les créneaux, faute d'avions et d'équipages.

Nous ferons valoir les obligations de reclassement et de transfert de contrats prévus par la loi dans cette situation.

Du côté d'AIR FRANCE

Pendant ce temps, la RCC PNT chez Air France a rendu son verdict ! La grande majorité des PNT A380 (population initialement ciblée pour les départs volontaires), restent au chaud dans la compagnie : ils vont donc aller voler sur A320 et B737 ... en gardant leur salaire et leur fonction !

C'est maintenant aux PNT du secteur court-courrier d'avoir peur devant la menace d'un éventuel PSE.

CONCLUSION

Le SPL est persuadé que les dirigeants de HOP n'ont aucune marge de manœuvre : ils obéissent aux ordres du canadien et tentent d'imposer un PDV/PSE à minima, quitte à ne pas respecter la loi. **Les contraintes de trésorerie vont-elles les contraindre à modifier leur politique** avec l'obligation de négocier séparément l'APLD, la fermeture des bases et la fin de secteur CRJ ?

Nous l'espérons fortement et œuvrons dans ce sens.

Le rôle d'un syndicat est de défendre l'intérêt des salariés, le SPL ne cautionnera pas un plan au rabais, entaché de procédures déloyales. Sur ce sujet, la Direction est prévenue et nous n'avons aucun compte à rendre à quiconque dans ce domaine. Nous ne supporterons pas les différences de traitement au sein du Groupe.

Les PNT de HOP méritent d'être respectés !